CYMBAL 45

A.M.M n°	2120067
Composition	Cymoxanil 450 g/kg
Formulation	Granulé dispersable (WG)

Classement CLP : H317 - H319 - H361fd - H373 - H410

Attention

Délai de rentrée : 48h

Usages autorisés	Cultures	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	DAR	ZNT aquatique	Conditions d'emploi
Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) Plein champ	Pommes de terre	0,25 kg/ha	2	1 jour	5 m	Au maximum 2 applications du produit seul ou 6 applications du produit en mélange, dans un programme comportant au maximum 6 applications de produits à base de cymoxanil par saison sur la même parcelle.

Afin de limiter le risque d'apparition de formes résistantes ne pas dépasser 6 applications par an de produits à base de cymoxanil.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau.

Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013)
Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et :
- l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ;
- l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

L'utilisation de CYMBAL 45 sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

Mise à jour 30/04/25